

ÉCOLE NATIONALE
DES
CHARTES

19, Rue de la Sorbonne
PARIS (5^e)



Paris, le 12 janvier 1923

Madame,

Je donnez-moi de ne vous
avoir pas remerciée plus tôt du
chèque, représentant la dix
Molinet et les deux bourses de
la fondation Seyrat, que
m'a remis, il y a quelques jours,
Monsieur Marcou, de votre
part. Mais, j'ai été à la
fois très occupé et troublé par

la mort de notre vieil appritur;
quand je dis "vieil appritur",
j'entends "déjà ancien à l'école",
car il avait un âge qui nous
permettait de l'espérer le conserver
encore plusieurs années.

Je ne puis, madame,
vous donner le nom des bénéficiaires
du Dip et des deux bourses;
car ces récompenses ne seront
attribuées que le 30 ou le 31
janvier, après la soutenance des
thèses. Vous recevrez sans peu
le petit volume contenant
les positions de thèses.

Nous vous sommes toujours très
reconnaissants de vos libéralités
et de l'intérêt que vous voulez
bien prendre ~~à~~ l'école de
Chartes, des encouragements que
vous donnez à nos jeunes-gens en
leur aidant à poursuivre leurs
études ; et par ces temps de vie
chère, ils ont besoin d'aide.

J'ai très-vivement regretté
que l'état de votre santé
ne vous ait pas permis de me
recevoir quand je me présentai
chez vous pour vous offrir
mes hommages à l'occasion du
nouvel an. Je compatis d'autant

2480
plus à vos souffrances que je suis
par expérience combien il est pénible
de ne pas avoir une bonne santé,
puisque depuis deux ans je suis
souvent arrêté et n'accompli qu'avec
peine mes devoirs professionnels.

Daignez agréer,
madame, avec mes remerciements
l'hommage de sentiments reconnaissants
avec quoi j'ai l'honneur d'être
votre très respectueux et
dévoté serviteur

Maurice Trou